



PUBLICATION D'UNE DÉCLARATION DE TRANSPARENCE REÇUE DE FRANÇOIS FORNIERI

Liège, Belgique, 4 juillet 2018, 18:00 CEST – Information réglementée – Mithra Pharmaceuticals SA/NV (Euronext Brussels : MITRA) annonce aujourd'hui, conformément à l'article 14 de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé (la « Loi de Transparence »), avoir reçu une déclaration de transparence de M. François Fornieri en date du 2 juillet 2018.

M. Fornieri a informé Mithra qu'il est descendu sous le seuil de 30% le 4 juin 2018, suite à l'augmentation de capital réalisée par le biais d'un placement privé initiée le 30 mai 2018. M. François Fornieri détient à présent 28,18% (10 606 757 actions) des 37 639 495 actions actuellement en circulation. Précédemment, M. François Fornieri détenait 30,33% des 34 967 579 actions en circulation.

Lors de la dernière déclaration de transparence effectuée par M. François Fornieri, ce dernier détenait ses actions en nom propre et également par le biais de Mithra Participations (société civile de droit commun). En date du 21 décembre 2016, cette société a été dissoute. Chacun des actionnaires de Mithra Participations, en ce compris M. François Fornieri, a donc récupéré directement une partie des actions de Mithra pharmaceuticals SA détenues par la société. Cependant, M. François Fornieri n'a pas franchi de seuil de notification à cette occasion. Ce n'est que suite à l'augmentation de capital intervenue en juin 2018, que M. François Fornieri a franchi le seuil des 30% de manière passive. En effet, ce dernier n'ayant pas souscrit à cette augmentation de capital, il a donc fait l'objet d'une dilution.

Les déclarations de transparence détaillées sont disponibles sur le [site Investors](http://investors.mithra.com) de Mithra (investors.mithra.com). Un aperçu mis à jour des participations importantes dans Mithra sera inclus dans la charte de gouvernance d'entreprise de Mithra, laquelle sera rendue disponible sur son site internet.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Investor Relations

Sofie Van Gijssels, IRO & VP of Strategy

+32 485 19 14 15

investorrelations@mithra.com

A propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la fertilité, la contraception et la ménopause.

L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d'utilisation. Ses deux produits candidats phares, Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération, sont basés sur l'E4 (Estetrol), un œstrogène naturel unique. Par ailleurs, la société développe, fabrique et commercialise des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet en matière de recherche, de développement et de fabrication spécialisée au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par M. François Fornieri et le Prof. Dr. Jean-Michel Foidart et est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Pour vous inscrire à notre mailing list, consultez
investors.mithra.com